# 

* Datum : 05-08-2005
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2005007192
* Auteur : MINISTERE DE LA DEFENSE

Forces armées. - Mises à la pension
Par arrêté royal n° 5564 de 8 juillet 2005 :
Les officiers de carrière mentionnés ci-après sont mis à la pension le 1
er janvier 2006, en application des lois coordonnées sur les pensions militaires, article 3, littera A, 4°.
Force terrestre
Corps de l'infanterie :
Le major G. Frederick.
Les capitaines-commandants R. Grauls, P. Renault, P. Coisne et P. Collin.
Corps des troupes blindées :
Le capitaine-commandant A. Depla.
Corps de l'artillerie :
Le major P. Daelemans.
Le capitaine-commandant G. Ivens.
Corps du génie :
Le major C. Legrain.
Le capitaine-commandant W. Mennekens.
Corps des troupes de transmission :
Le colonel administrateur militaire C. Vanderputten.
Corps de la logistique :
Le colonel brveté d'état-major A. Sacré.
Le lieutenant-colonel D. Piette.
Corps de l'administration :
Le capitaine-commandant d'administration A. Roulive.
Force aérienne
Corps du personnel non-navigant :
Le colonel d'aviation breveté d'état-major M. Vandermaelen.
Le colonel d'aviation L. Vervoort.
Le lieutenant-colonel d'aviation C. Vandezande.
Les majors d'aviation W. Tack et M. Grimonster.
Les capitaines-commandants d'aviation I. Corens et R. Hanozin.
Marine
Corps des officiers de pont :
L' amiral de flottille W. Goethals.
Service médicale
Corps technique médical :
Le médecin colonel B. De Craemer.
Le médecin lieutenant-colonel T. Dhaene.
Le pharmacien major P. Debruyne.
Corps support médical :
Le capitaine-commandant M. Hermans.
Les officiers de carrière mentionnés ci-après sont mis à la pension le 1
er janvier 2006, en application des lois coordonnées sur les pensions militaires, article 3, littera A, 5°, remplacé par la loi du 13 juillet 1934.
Force aérienne
Corps du personnel navigant :
Le général-major aviateur M. Audrit.
Le lieutenant-colonel aviateur breveté d'état-major M. Libaers.
Les capitaines-commandants aviateurs R. Schoukens, D. Verstraeten, A. Knaepen et J. Samyn.
Les officiers de complément mentionnés ci-après sont mis à la pension le 1
er avril 2006, en application des lois coordonnées sur les pensions militaires, article 3, littera A, 4°.
Force terrestre
Corps de l'infanterie :
Le capitaine-commandant P. Seconde.
Corps des troupes blindées :
Le capitaine-commandant E. Mingou.
Corps de l'artillerie :
Les capitaines-commandants I. Van Biesebroeck, Y. Krzysztofik et M. Pirot.
Corps de la logistique :
Le capitaine-commandant E. Goormans.
Corps de l'administration :
Le capitaine-commandant d'administration J. Thys.
Force aérienne
Corps du personnel non-navigant :
Le capitaine-commandant d'aviation M-C. De Blende.
Marine
Corps des officiers de pont :
Le lieutenant de vaisseau J. George.
Les officiers de complément mentionnés ci-après sont mis à la pension le 1
er janvier 2006, en application des lois coordonnées sur les pensions militaires, article 3, littera A, 5°, remplacé par la loi du 13 juillet 1934.
Force aérienne
Corps du personnel navigant :
Le capitaine-commandant aviateur D. Parys.